

REPUBLIQUE FRANCAISE

20006641300028

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE BERNAY**

SERVICE PUBLIC LOCAL
INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : **SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN**

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 283 192,49	G 1 870 579,41	G-A 587 386,92
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 1 502 308,41	H 594 041,25	H-B -908 267,16

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 539 762,90 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 580 240,93 (si déficit)	J (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 4 365 741,83	Q= G+H+I+J 3 004 383,56	=Q-P -1 361 358,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 533 441,99	L 2 032 293,07
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 533 441,99	= K+L 2 032 293,07

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 283 192,49	= G+I+K 2 410 342,31
	Section d'investissement	= B+D+F 3 615 991,33	= H+J+L 2 626 334,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 899 183,82	= G+H+I+J+K+L 5 036 676,63

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 533 441,99	L 2 032 293,07
13	Subventions d'investissement	0,00	1 200 019,07
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	356 296,00
20	Immobilisations incorporelles	8 797,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 094,53	0,00
23	Immobilisations en cours	503 050,46	0,00
458101	Travaux d'asst Collectif	1 500,00	0,00
458201	Travaux d'asst Collectif	0,00	475 978,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	301 084,00	165 570,04	31 950,72	0,00	103 563,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	733 700,00	647 740,17	0,00	0,00	85 959,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	9 999,40	0,00	0,00	0,60
Total des dépenses de gestion courante		1 044 784,00	823 309,61	31 950,72	0,00	189 523,67
66	Charges financières	93 618,35	53 214,88	26 466,30	0,00	13 937,17
67	Charges exceptionnelles	5 500,00	2 820,00	0,00	0,00	2 680,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 143 902,35	879 344,49	58 417,02	0,00	206 140,84
023	Virement à la section d'investissement (4)	536 628,55				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	345 431,00	345 430,98			0,02
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		882 059,55	345 430,98			536 628,57
TOTAL		2 025 961,90	1 224 775,47	58 417,02	0,00	742 769,41
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	21 500,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	1 296 700,00	1 398 150,78	120 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	56 000,00	245 080,37	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 500,00	7 850,34	0,00	0,00	4 649,66
Total des recettes de gestion courante		1 386 700,00	1 651 081,49	120 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 386 700,00	1 651 081,49	120 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	99 499,00	99 497,92			1,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		99 499,00	99 497,92			1,08
TOTAL		1 486 199,00	1 750 579,41	120 000,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		539 762,90				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	75 557,00	10 699,92	8 797,00	56 060,08
21	Immobilisations corporelles	93 100,00	28 322,24	20 094,53	44 683,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 770 200,64	942 154,61	503 050,46	324 995,57
Total des dépenses d'équipement		1 938 857,64	981 176,77	531 941,99	425 738,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	386 678,70	386 586,72		91,98
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		386 678,70	386 586,72	0,00	91,98
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	630 000,00	35 047,00	1 500,00	593 453,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 955 536,34	1 402 810,49	533 441,99	1 019 283,86
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	99 499,00	99 497,92		1,08
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		99 499,00	99 497,92		1,08
TOTAL		3 055 035,34	1 502 308,41	533 441,99	1 019 284,94
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		1 580 240,93			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	1 985 435,00	6 387,00	1 200 019,07	779 028,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	356 296,00	14 660,00	356 296,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 341 731,00	21 047,00	1 556 315,07	764 368,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	308 414,45	200 470,00	0,00	107 944,45
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	27 093,27	27 093,27	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		335 507,72	227 563,27	0,00	107 944,45
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	1 075 978,00	0,00	475 978,00	600 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 753 216,72	248 610,27	2 032 293,07	1 472 313,38
021	Virement de la section d'exploitation (2)	536 628,55			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	345 431,00	345 430,98		0,02
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		882 059,55	345 430,98		536 628,57
TOTAL		4 635 276,27	594 041,25	2 032 293,07	2 008 941,95
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	197 520,76		197 520,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	647 740,17		647 740,17
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 999,40		9 999,40
66	Charges financières	79 681,18	0,00	79 681,18
67	Charges exceptionnelles	2 820,00	0,00	2 820,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	345 430,98	345 430,98
Dépenses d'exploitation - Total		937 761,51	345 430,98	1 283 192,49

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 283 192,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	99 497,92	99 497,92
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	386 586,72	0,00	386 586,72
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 699,92	0,00	10 699,92
21	Immobilisations corporelles (6)	28 322,24	0,00	28 322,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	942 154,61	0,00	942 154,61
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	35 047,00	0,00	35 047,00
Dépenses d'investissement - Total		1 402 810,49	99 497,92	1 502 308,41

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017

1 580 240,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 082 549,34

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	1 518 150,78		1 518 150,78
74	Subventions d'exploitation	245 080,37		245 080,37
75	Autres produits de gestion courante	7 850,34		7 850,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	99 497,92	99 497,92
Recettes d'exploitation - Total		1 771 081,49	99 497,92	1 870 579,41

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017	539 762,90
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 410 342,31
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	200 470,00	0,00	200 470,00
13	Subventions d'investissement	6 387,00	0,00	6 387,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	14 660,00	0,00	14 660,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		345 430,98	345 430,98
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		221 517,00	345 430,98	566 947,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	27 093,27
---------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	594 041,25
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	301 084,00	165 570,04	31 950,72	0,00	103 563,24
60226	Vêtements de travail	1 300,00	275,33	436,38	0,00	588,29
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	84 000,00	75 949,41	0,00	0,00	8 050,59
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	16 300,00	10 898,49	2 066,93	0,00	3 334,58
6064	Fournitures administratives	1 100,00	0,00	51,25	0,00	1 048,75
6066	Carburants	5 000,00	4 659,11	0,00	0,00	340,89
6068	Autres matières et fournitures	12 500,00	7 912,54	0,00	0,00	4 587,46
611	Sous-traitance générale	88 370,00	24 181,40	24 219,36	0,00	39 969,24
6135	Locations mobilières	6 000,00	3 378,54	5 141,80	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes divers	90,00	90,36	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	9 600,00	3 260,80	0,00	0,00	6 339,20
61551	Matériel roulant	5 960,00	759,16	0,00	0,00	5 200,84
61558	Autres biens mobiliers	7 200,00	2 595,95	0,00	0,00	4 604,05
6156	Maintenance	6 000,00	4 680,71	0,00	0,00	1 319,29
6161	Multirisques	1 500,00	692,39	0,00	0,00	807,61
6168	Autres	1 760,00	0,00	0,00	0,00	1 760,00
618	Divers	3 500,00	244,90	0,00	0,00	3 255,10
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'	6 600,00	2 742,87	0,00	0,00	3 857,13
6226	Honoraires	10 000,00	5 595,19	0,00	0,00	4 404,81
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	15 000,00	9 870,59	0,00	0,00	5 129,41
6248	Divers	500,00	0,00	35,00	0,00	465,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6256	Missions	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	4 400,00	6 610,66	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	10 084,00	1 016,88	0,00	0,00	9 067,12
63512	Taxes foncières	120,00	103,00	0,00	0,00	17,00
6358	Autres droits	0,00	51,76	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	733 700,00	647 740,17	0,00	0,00	85 959,83
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 040,00	1 925,01	0,00	0,00	114,99
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 130,00	6 606,80	0,00	0,00	523,20
6411	Salaires, appointements, commissions de base	412 460,00	361 581,71	0,00	0,00	50 878,29
6413	Primes et gratifications	115 190,00	106 411,87	0,00	0,00	8 778,13
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 010,00	73 181,91	0,00	0,00	4 828,09
6453	Cotisations aux caisses de retraite	110 970,00	90 343,98	0,00	0,00	20 626,02
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 270,00	5 431,07	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 220,00	1 066,59	0,00	0,00	153,41
6478	Autres charges sociales diverses	1 410,00	1 191,23	0,00	0,00	218,77
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	9 999,40	0,00	0,00	0,60
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	3 000,00	9 999,40	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 044 784,00	823 309,61	31 950,72	0,00	189 523,67
66	Charges financières (b)(5)	93 618,35	53 214,88	26 466,30	0,00	13 937,17
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 494,44	81 114,68	0,00	0,00	14 379,76
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 876,09	-27 899,80	26 466,30	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 500,00	2 820,00	0,00	0,00	2 680,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 143 902,35	879 344,49	58 417,02	0,00	206 140,84
023	Virement à la section d'investissement	536 628,55				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)	345 431,00	345 430,98			0,02
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	345 431,00	345 430,98			0,02
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		882 059,55	345 430,98			536 628,57
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		882 059,55	345 430,98			536 628,57
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 025 961,90	1 224 775,47	58 417,02	0,00	742 769,41

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	26 466,30
Montant de l'exercice 2017	27 899,80
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-1 433,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	21 500,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
64198	Autres remboursements	21 500,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	1 296 700,00	1 398 150,78	120 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	745 000,00	935 310,62	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	10 000,00	10 260,00	0,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	489 200,00	452 580,16	0,00	0,00	36 619,84
7087	Remboursements de frais	52 500,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	56 000,00	245 080,37	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	56 000,00	245 080,37	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 500,00	7 850,34	0,00	0,00	4 649,66
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
7588	Autres	9 000,00	7 850,34	0,00	0,00	1 149,66
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 386 700,00	1 651 081,49	120 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 386 700,00	1 651 081,49	120 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	99 499,00	99 497,92			1,08
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de	99 499,00	99 497,92			1,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		99 499,00	99 497,92			1,08
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 486 199,00	1 750 579,41	120 000,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		539 762,90				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	75 557,00	10 699,92	8 797,00	56 060,08
2031	Frais d'études	70 557,00	10 699,92	8 797,00	51 060,08
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	93 100,00	28 322,24	20 094,53	44 683,23
21532	Réseaux d'assainissement	30 000,00	17 961,98	3 379,20	8 658,82
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2184	Mobilier	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2188	Autres	42 100,00	10 360,26	16 715,33	15 024,41
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 770 200,64	942 154,61	503 050,46	324 995,57
2313	Constructions	1 746 610,89	893 952,35	503 050,46	349 608,08
2315	Installations, matériel et outillage techniques	23 589,75	868,06	0,00	22 721,69
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00	47 334,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 938 857,64	981 176,77	531 941,99	425 738,88
16	Emprunts et dettes assimilées	386 678,70	386 586,72		91,98
1641	Emprunts en euros	361 825,89	369 567,23		0,00
1681	Autres emprunts	24 852,81	17 019,49		7 833,32
Total des dépenses financières		386 678,70	386 586,72	0,00	91,98
458101	Travaux d'asst Collectif (4)	30 000,00	3 465,00	1 500,00	25 035,00
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (4)	600 000,00	31 582,00	0,00	568 418,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		630 000,00	35 047,00	1 500,00	593 453,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 955 536,34	1 402 810,49	533 441,99	1 019 283,86
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	99 499,00	99 497,92		1,08
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	99 499,00	99 497,92		1,08
139111	Agence de l'eau	54 889,00	54 888,40		0,60
139118	Autres	154,00	153,74		0,26
13913	Départements	57,00	57,00		0,00
13918	Autres	44 399,00	44 398,78		0,22
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		99 499,00	99 497,92		1,08
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 055 035,34	1 502 308,41	533 441,99	1 019 284,94

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017	1 580 240,93
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 985 435,00	6 387,00	1 200 019,07	779 028,93
13111	Agence de l'eau	1 204 052,00	0,00	733 186,00	470 866,00
1313	Départements	652 816,00	6 387,00	341 110,00	305 319,00
1316	Autres établissements publics locaux	128 567,00	0,00	125 723,07	2 843,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	356 296,00	14 660,00	356 296,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 925,00	14 660,00	32 925,00	0,00
1681	Autres emprunts	323 371,00	0,00	323 371,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 341 731,00	21 047,00	1 556 315,07	764 368,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	335 507,72	227 563,27	0,00	107 944,45
10222	F.C.T.V.A.	308 414,45	200 470,00	0,00	107 944,45
1068	Autres réserves	27 093,27	27 093,27	0,00	0,00
Total des recettes financières		335 507,72	227 563,27	0,00	107 944,45
458201	Travaux d'asst Collectif (3)	475 978,00	0,00	475 978,00	0,00
458202	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (3)	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 075 978,00	0,00	475 978,00	600 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 753 216,72	248 610,27	2 032 293,07	1 472 313,38
021	Virement de la section d'exploitation	536 628,55			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	345 431,00	345 430,98		0,02
28031	Amortissements des frais d'études	38 021,00	38 020,60		0,40
281311	Bâtiments d'exploitation	63 579,00	63 578,78		0,22
281351	Bâtiments d'exploitation	13 779,00	13 779,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	216 841,00	218 355,58		0,00
28155	Outillage industriel	1 209,00	1 209,27		0,00
281562	Service d'assainissement	4 131,00	2 617,00		1 514,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	190,00	190,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00		0,00
28184	Mobilier	103,00	102,75		0,25
28188	Autres	6 155,00	6 155,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		882 059,55	345 430,98		536 628,57
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		882 059,55	345 430,98		536 628,57
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 635 276,27	594 041,25	2 032 293,07	2 008 941,95
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 865 601,71										
1641 Emprunts en euros (total)					7 865 601,71										
29950026	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	01/01/1998		30/04/1999	152 449,02	F			5.49	5.04891		T	X	N	A-1
88372006801	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	12/12/2000		15/12/2001	91 469,41	F			6.3	6.3		A	X	N	A-1
	Caisse Française de Financement Local	03/05/2004		01/01/2005	150 000,00	F			3.92	3.38058		A	X	N	A-1
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	15/11/2004		15/12/2005	286 901,68	V			2.52	2.40326		A	X	N	A-1
70000726581	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/01/2004		15/12/2004	110 000,00	F			4.85	4.85		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/08/2005		04/08/2006	16 900,00	F			0.0	0.78125		A	X	N	A-1
050493A/00	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	20/01/2005		08/02/2007	117 500,00	F			0.0	0.68817		A	X	N	A-1
050498	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005		04/08/2006	49 100,00	F			0.0	0.0		A	X	N	A-1
050499	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005		04/08/2006	23 100,00	F			0.0	0.0		A	X	N	A-1
050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005		04/08/2006	149 680,00	F			0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	23/08/2007		10/04/2008	139 510,84	F			4.22	4.22363		A	X	N	A-1
050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/05/2007		03/05/2008	37 420,00	F			0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2008		26/11/2009	55 055,00	F			0.0	0.77744		A	X	N	A-1
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	12/01/2009		01/06/2009	50 000,00	F			4.62	5.01556		A	X	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	30/04/2009		30/07/2009	150 000,00	F			4.74	4.82745		T	X	N	A-1
7788103	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	28/09/2010		05/01/2011	250 000,00	F			2.92	2.95892		T	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/01/2011		24/01/2017	200 000,00	F			0.0	0.0		A	X	N	A-1
10236211/1	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/11/2011		15/11/2013	14 732,00	F			0.0	0.0		A	X	N	A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
A141105B	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	02/02/2011		01/03/2011	132 000,00	F		3.4	3.32413		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	19/10/2012		30/08/2013	448 148,50	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
10235261/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012		24/01/2013	78 578,27	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10235271/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012		30/03/2013	24 114,53	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10304591/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011		14/02/2013	48 745,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10304601/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011		14/02/2013	37 198,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
14110BM00	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012		28/03/2013	1 000 000,00	V		2.69	1.21566		X	X	N	A-1
A7608116	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012		01/05/2013	71 100,65	F		5.05	5.05		A	C	N	A-1
MPH059286EUR	Caisse Française de Financement Local	11/07/2012		15/09/2012	56 396,52	F		4.59	4.91914		T	X	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/01/2013		28/02/2013	98 902,14	F		4.75	6.51636		T	X	N	A-1
A14110BM	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	30/06/2013		01/01/2014	700 000,00	F		3.86	3.86		A	C	N	A-1
MON278721EUR	Société LA BANQUE POSTALE	31/12/2012		01/06/2013	200 000,00	F		3.85	3.85		T	C	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/07/2014		23/11/2014	13 800,00	F		2.38	2.40169		T	X	N	A-1
10463241/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2013		04/08/2015	352 035,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10485811/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	22/04/2014		20/10/2015	97 442,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10485171/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	21/10/2014		20/10/2015	131 698,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10533111/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/02/2015		09/09/2016	100 000,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
A141400k-2015	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/03/2015		15/08/2015	420 000,00	F		2.08	2.09758		T	X	N	A-1
A14150CJ	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	08/09/2015		05/01/2016	500 000,00	V	EURIBOR	1.37	1.44513		T	P	N	A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015		15/12/2016	200 000,00	F		1.5	1.55869		A	C	N	A-1
A14150J5	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	07/11/2016		07/02/2017	900 000,00	F		1.42	1.42972		T	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/04/2017		05/04/2018	116 161,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/08/2018		11/08/2018	95 464,15	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					291 499,94									
1681 Autres emprunts (total)					291 499,94									
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/07/2006		31/07/2007	43 437,94	F		0.0	1.18942		A	X	N	A-1
10102541/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/08/2009		11/08/2010	11 137,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/02/2010		04/02/2011	22 102,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
10154571/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010		14/06/2011	49 593,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 863,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
10359411/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 508,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10372001/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/07/2013		17/06/2014	32 407,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
10359433/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	18 030,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10470052/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	11 273,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
1047893/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	10 440,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10568741/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2016		14/03/2017	57 049,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/12/2017		15/12/2018	14 660,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					8 157 101,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 327 957,06					423 535,20	93 800,12	0,00	29 558,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 327 957,06					423 535,20	93 800,12	0,00	29 558,64
29950026	N	0,00		50 997,71	5,08	F		5.04891	8 165,11	3 081,85	0,00	0,00
88372006801	N	0,00		56 577,61	12,00	F		6.3	3 100,16	3 759,69	0,00	158,42
	N	0,00		12 255,63	0,08	F		3.38058	11 793,27	942,72	0,00	0,00
	N	0,00		55 953,94	3,00	V		2.40326	21 061,47	46,85	0,00	1,51
70000726581	N	0,00		37 887,36	5,00	F		4.85	6 559,12	2 155,65	0,00	81,67
	N	0,00		2 253,33	1,67	F		0.78125	1 126,66	0,00	0,00	0,00
050493A/00	N	0,00		23 500,00	2,17	F		0.68817	7 833,34	0,00	0,00	0,00
050498	N	0,00		6 546,67	1,67	F		0.0	3 273,33	0,00	0,00	0,00
050499	N	0,00		3 080,00	1,67	F		0.0	1 540,00	0,00	0,00	0,00
050658	N	0,00		19 957,33	1,67	F		0.0	9 978,66	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		70 902,41	7,33	F		4.22363	7 325,65	3 301,22	0,00	2 169,26
050658	N	0,00		9 978,66	3,42	F		0.0	2 494,66	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		18 351,67	4,92	F		0.77744	3 670,34	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		16 208,74	4,50	F		5.01556	3 241,74	898,61	0,00	436,82
	N	0,00		112 323,82	15,33	F		4.82745	4 805,48	5 467,36	0,00	902,15
7788103	N	0,00		167 003,84	11,83	F		2.95892	11 461,12	5 086,44	0,00	0,00
	N	0,00		160 000,00	7,08	F		0.0	20 000,00	0,00	0,00	0,00
10236211/1	N	0,00		8 839,22	8,92	F		0.0	982,13	0,00	0,00	0,00
A141105B	N	0,00		25 489,01	1,25	F		3.32413	12 744,50	1 299,94	0,00	0,00
	N	0,00		308 613,17	13,67	F		7.6E-4	23 739,47	0,00	0,00	0,00
10235261/01	N	0,00		44 901,89	7,08	F		0.0	5 612,73	0,00	0,00	0,00
10235271/01	N	0,00		13 779,71	7,25	F		0.0	1 722,47	0,00	0,00	0,00
10304591/01	N	0,00		29 246,98	8,17	F		0.0	3 249,67	0,00	0,00	0,00
10304601/01	N	0,00		22 318,78	8,17	F		0.0	2 479,87	0,00	0,00	0,00
14110BM00	N	0,00		817 203,55	19,00	V		1.21566	32 543,92	8 151,99	0,00	65,38
A7608116	N	0,00		32 318,51	4,42	F		5.05	6 463,69	1 958,50	0,00	1 088,05
MPH059286EUR	N	0,00		25 643,72	4,25	F		4.91914	5 344,71	1 331,25	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
	N	0,00		8 731,11	0,42	F		6.51636	16 856,73	918,11	0.00	38,02
A14110BM	N	0,00		515 298,27	14,08	F		3.86	34 353,22	21 216,55	0.00	19 890,51
MON278721EUR	N	0,00		123 333,41	9,25	F		3.85	13 333,32	5 069,17	0.00	395,69
	N	0,00		8 332,35	5,67	F		2.40169	1 336,55	218,25	0.00	20,93
10463241/01	N	0,00		258 159,00	10,67	F		0.0	23 469,00	0,00	0.00	0,00
10485811/01	N	0,00		71 457,48	10,83	F		0.0	6 496,13	0,00	0.00	0,00
10485171/01	N	0,00		96 578,52	10,83	F		0.0	8 779,87	0,00	0.00	0,00
10533111/01	N	0,00		85 000,00	16,75	F		0.0	5 000,00	0,00	0.00	0,00
A141400k-2015	N	0,00		358 490,80	16,42	F		2.09758	18 032,12	7 691,64	0.00	952,79
A14150CJ	N	0,00		433 434,16	16,83	V	EURIBOR	1.44513	22 492,75	6 216,02	0.00	1 450,06
	N	0,00		179 999,99	27,00	F		1.55869	6 666,67	2 800,00	0.00	120,00
A14150J5	N	0,00		839 146,96	22,92	F		1.42972	30 642,17	12 188,31	0.00	1 787,38
	N	0,00		110 352,95	18,33	F		7.6E-4	5 808,05	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		87 508,80	10,67	F		7.6E-4	7 955,35	0,00	0.00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		168 683,95					20 157,29	0,00	0.00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		168 683,95					20 157,29	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		0,00	0,00	F		1.18942	3 619,82	0,00	0.00	0,00
10102541/01	N	0,00		4 454,77	5,67	F		7.6E-4	742,47	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		10 314,24	6,17	F		7.6E-4	1 473,47	0,00	0.00	0,00
10154571/01	N	0,00		23 143,40	6,50	F		0.0	3 306,20	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		7 242,00	9,33	F		7.6E-4	724,20	0,00	0.00	0,00
10359411/01	N	0,00		7 005,35	9,33	F		0.0	700,53	0,00	0.00	0,00
10372001/01	N	0,00		21 604,65	9,50	F		7.6E-4	2 160,47	0,00	0.00	0,00
10359433/01	N	0,00		14 424,00	11,08	F		0.0	1 202,00	0,00	0.00	0,00
10470052/01	N	0,00		9 018,41	11,08	F		7.6E-4	751,53	0,00	0.00	0,00
1047893/01	N	0,00		8 352,00	11,08	F		0.0	696,00	0,00	0.00	0,00
10568741/01	N	0,00		49 442,46	12,25	F		0.0	3 803,27	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		13 682,67	14,00	F		0.0	977,33	0,00	0.00	0,00

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		5 496 641,01					443 692,49	93 800,12	0.00	29 558,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	52					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 496 641,01					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)	A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié					Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié
				Con-trat initial	Con-trat rené-gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	05/04/2018
Linéaire	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	05/04/2018
Linéaire	Agencement et aménagt bât, installation électrique	15	05/04/2018
Linéaire	Appareil de levage, ascenseur	10	05/04/2018
Linéaire	Autres matériels techniques	5	05/04/2018
Linéaire	Bâtiment léger, abris	12	05/04/2018
Linéaire	Bien faible valeur inférieur à 800 €	1	05/04/2018
Linéaire	Camion et véhicule industriel	8	05/04/2018
Linéaire	Equipement garages et ateliers	10	05/04/2018
Linéaire	Installations et appareil de chauffage	10	05/04/2018
Linéaire	Logiciels	3	05/04/2018
Linéaire	Matériel audiovisuels	5	05/04/2018
Linéaire	Matériel électromécanique (ex.: pompes, moteurs, compteurs,...)	5	05/04/2018
Linéaire	Matériel informatique	3	05/04/2018
Linéaire	Mobilier	10	05/04/2018
Linéaire	Réseau de collecte eaux usées	50	05/04/2018
Linéaire	Station d'épuration des eaux usées	25	05/04/2018
Linéaire	Véhicules légers	7	05/04/2018

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		486 177.70	486 084.64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		386 678.70	386 586.72
1641	Emprunts en euros	361 825.89	369 567.23
1681	Autres emprunts	24 852.81	17 019.49
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		99 499.00	99 497.92
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	99 499.00	99 497.92
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	486 084,64	533 441,99	1 580 240,93	2 599 767,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 190 474.00	III 545 900.98
Ressources propres externes de l'année (a)		308 414.45	200 470.00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	308 414.45	200 470.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		882 059.55	345 430.98
28031	Amortissement des immobilisations	38 021.00	38 020.60
281311	Amortissement des immobilisations	63 579.00	63 578.78
281351	Amortissement des immobilisations	13 779.00	13 779.00
281532	Amortissement des immobilisations	216 841.00	218 355.58
28155	Amortissement des immobilisations	1 209.00	1 209.27
281562	Amortissement des immobilisations	4 131.00	2 617.00
28181	Amortissement des immobilisations	190.00	190.00
28182	Amortissement des immobilisations	1 423.00	1 423.00
28184	Amortissement des immobilisations	103.00	102.75
28188	Amortissement des immobilisations	6 155.00	6 155.00
021	Virement de la section d'exploitation	536 628.55	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	545 900.98	2 032 293.07	0.00	27 093,27	2 605 287,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 599 767,56
Ressources propres disponibles	IV 2 605 287,32
Solde	V = IV - II (3) + 5 519.76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	187 508,13	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	744 247,01
60226	Vêtements de travail	275,33	70611	Redevance d'assainissement collectif	733 987,01
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	75 949,41	7068	Autres prestations de services	10 260,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 074,22	7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	7087	Remboursements de frais	0,00
6066	Carburants	4 412,08	74	Subventions d'exploitation	253 420,37
6068	Autres matières et fournitures	7 912,54	741	Primes d'épuration	245 080,37
611	Sous-traitance générale	47 848,41	748	Autres subventions d'exploitation	8 340,00
6135	Locations mobilières	3 378,54	75	Autres produits de gestion courante	7 850,34
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diver	90,36	754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	0,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	3 260,80	7588	Autres	7 850,34
61551	Matériel roulant	608,13			
61558	Autres biens mobiliers	2 595,95			
6156	Maintenance	4 174,12			
6161	Multirisques	692,39			
6168	Autres	0,00			
618	Divers	244,90			
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance	2 742,87			
6226	Honoraires	5 595,19			
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00			
6228	Divers	9 870,59			
6248	Divers	0,00			
6251	Voyages et déplacements	0,00			
6256	Missions	0,00			
6261	Frais d'affranchissement	0,00			
6262	Frais de télécommunications	6 610,66			
6287	Remboursements de frais	1 016,88			
63512	Taxes foncières	103,00			
6358	Autres droits	51,76			
012	Charges de personnel et frais assimilés	133,52			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00			
6411	Salaires, appointements, commissions de base	0,00			
6413	Primes et gratifications	0,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	133,52			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00			
6478	Autres charges sociales diverses	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	9 992,73			
6541	Créances admises en non-valeur	0,00			
658	Charges diverses de la gestion courante	9 992,73			
66	Charges financières	13 686,63			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 686,63			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00			
67	Charges exceptionnelles	2 820,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00			
678	Autres charges exceptionnelles	2 820,00			

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles	862 001,36		Total des recettes réelles	1 005 517,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	196 901,57	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	78 032,81
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et c	196 901,57	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat d	78 032,81
	Total des dépenses d'ordre	196 901,57		Total des recettes d'ordre	78 032,81
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	539 762,90
	TOTAL GENERAL	1 058 902,93		TOTAL GENERAL	1 623 313,43

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	1 580 240,93	13	Subventions d'investissement	6 387,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	1 580 240,93	13111	Agence de l'eau	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 699,92	1313	Départements	6 387,00
2031	Frais d'études	10 699,92	1316	Autres établissements publics locaux	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	14 660,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	28 322,24	1641	Emprunts en euros	14 660,00
21532	Réseaux d'assainissement	17 961,98	1681	Autres emprunts	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	227 563,27
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	10222	F.C.T.V.A.	200 470,00
2184	Mobilier	0,00	1068	Autres réserves	27 093,27
2188	Autres	10 360,26	458201	Opé. pour compte de tiers n° 01	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	942 154,61	458202	Opé. pour compte de tiers n° 02	0,00
2313	Constructions	893 952,35			
2315	Installations, matériel et outillage techniques	868,06			
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'im	47 334,20			
16	Emprunts et dettes assimilées	129 426,74			
1641	Emprunts en euros	112 407,25			
1681	Autres emprunts	17 019,49			
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01	3 465,00			
458101	Travaux d'asst Collectif	3 465,00			
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02	1 728,00			
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020	1 728,00			
	Total des dépenses réelles	1 115 796,51		Total des recettes réelles	248 610,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	33 577,03	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	196 901,57
139111	Agence de l'eau	33 577,03	28031	Amortissements des frais d'études	38 020,60
139118	Autres	0,00	281311	Bâtiments d'exploitation	47 790,38
13913	Départements	0,00	281351	Bâtiments d'exploitation	19,00
13918	Autres	0,00	281532	Réseaux d'assainissement	102 474,57
			28155	Outillage industriel	1 209,27
			281562	Service d'assainissement	2 617,00
			28181	Installations générales, agencements et aménage	190,00
			28182	Matériel de transport	1 423,00
			28184	Mobilier	102,75
			28188	Autres	3 055,00
	Total des dépenses d'ordre	33 577,03		Total des recettes d'ordre	196 901,57
	D001 (4)	1 580 240,93		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 729 614,47		TOTAL GENERAL DES RECETTES	445 511,84

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	187 508.13	70	Ventes de produits fabriqués, prestat^o de service	744 247.01
60226	Vêtements de travail	275.33	70611	Redevance d'assainissement collectif	733 987.01
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	75 949.41	7068	Autres prestations de services	10 260.00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 074.22	7084	Mise à disposition de personnel facturée	0.00
6064	Fournitures administratives	0.00	7087	Remboursements de frais	0.00
6066	Carburants	4 412.08	74	Subventions d'exploitation	253 420.37
6068	Autres matières et fournitures	7 912.54	741	Primes d'épuration	245 080.37
611	Sous-traitance générale	47 848.41	748	Autres subventions d'exploitation	8 340.00
6135	Locations mobilières	3 378.54	75	Autres produits de gestion courante	7 850.34
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diver	90.36	754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	0.00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	3 260.80	7588	Autres	7 850.34
61551	Matériel roulant	608.13			
61558	Autres biens mobiliers	2 595.95			
6156	Maintenance	4 174.12			
6161	Multirisques	692.39			
6168	Autres	0.00			
618	Divers	244.90			
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance	2 742.87			
6226	Honoraires	5 595.19			
6227	Frais d'actes et de contentieux	0.00			
6228	Divers	9 870.59			
6248	Divers	0.00			
6251	Voyages et déplacements	0.00			
6256	Missions	0.00			
6261	Frais d'affranchissement	0.00			
6262	Frais de télécommunications	6 610.66			
6287	Remboursements de frais	1 016.88			
63512	Taxes foncières	103.00			
6358	Autres droits	51.76			
012	Charges de personnel et frais assimilés	133.52			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0.00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0.00			
6411	Salaires, appointements, commissions de base	0.00			
6413	Primes et gratifications	0.00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	133.52			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0.00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0.00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0.00			
6478	Autres charges sociales diverses	0.00			
65	Autres charges de gestion courante	9 992.73			
6541	Créances admises en non-valeur	0.00			
658	Charges diverses de la gestion courante	9 992.73			
66	Charges financières	13 686.63			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 686.63			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0.00			
67	Charges exceptionnelles	2 820.00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00			

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
678	Autres charges exceptionnelles	2 820,00			
	Total des dépenses réelles	214 141,01		Total des recettes réelles	1 005 517,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	196 901,57	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	78 032,81
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et c	196 901,57	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat d	78 032,81
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	196 901,57		Total des recettes d'ordre	78 032,81
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	539 762,90
	TOTAL GENERAL	411 042,58		TOTAL GENERAL	1 623 313,43

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	247.03			
6066	Carburants	247.03			
012	Charges de personnel et frais assimilés	647 606.65			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 925.01			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	6 606.80			
6411	Salaires, appointements, commissions de base	361 581.71			
6413	Primes et gratifications	106 411.87			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	73 048.39			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	90 343.98			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 431.07			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 066.59			
6478	Autres charges sociales diverses	1 191.23			
65	Autres charges de gestion courante	6.67			
658	Charges diverses de la gestion courante	6.67			
	Total des dépenses réelles	647 860,35		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	647 860,35		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 699.92	13	Subventions d'investissement	6 387.00
2031	Frais d'études	10 699.92	13111	Agence de l'eau	0.00
2033	Frais d'insertion	0.00	1313	Départements	6 387.00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	28 322.24	1316	Autres établissements publics locaux	0.00
21532	Réseaux d'assainissement	17 961.98	16	Emprunts et dettes assimilées	14 660.00
2182	Matériel de transport	0.00	1641	Emprunts en euros	14 660.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0.00	1681	Autres emprunts	0.00
2184	Mobilier	0.00	10	Dotations, fonds divers et réserves	227 563.27
2188	Autres	10 360.26	10222	F.C.T.V.A.	200 470.00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	942 154.61	1068	Autres réserves	27 093.27
2313	Constructions	893 952.35	458201	Opé. pour compte de tiers n° 01	0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	868.06	458202	Opé. pour compte de tiers n° 02	0.00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'im	47 334.20			
16	Emprunts et dettes assimilées	129 426.74			
1641	Emprunts en euros	112 407.25			
1681	Autres emprunts	17 019.49			
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01	3 465.00			
458101	Travaux d'asst Collectif	3 465.00			
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02	1 728.00			
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020	1 728.00			
	Total des dépenses réelles	1 115 796.51		Total des recettes réelles	248 610.27
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	33 577.03	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	196 901.57
139111	Agence de l'eau	33 577.03	28031	Amortissements des frais d'études	38 020.60
139118	Autres	0.00	281311	Bâtiments d'exploitation	47 790.38
13913	Départements	0.00	281351	Bâtiments d'exploitation	19.00
13918	Autres	0.00	281532	Réseaux d'assainissement	102 474.57
			28155	Outillage industriel	1 209.27
			281562	Service d'assainissement	2 617.00
			28181	Installations générales, agencements et aménage	190.00
			28182	Matériel de transport	1 423.00
			28184	Mobilier	102.75
			28188	Autres	3 055.00
			021	Virement de la section d'exploitation	0.00
			021	Virement de la section d'exploitation	0.00
	Total des dépenses d'ordre	33 577.03		Total des recettes d'ordre	196 901.57
	D001 (4)	1 580 240,93		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 729 614,47		TOTAL GENERAL DES RECETTES	445 511,84

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Travaux d'asst Collectif				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2017)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	30 000,00	3 465,00	1 500,00	25 035,00	3 465,00
458101 Dépenses nouvelles (2)	0,00	30 000,00	3 465,00	1 500,00	25 035,00	3 465,00
Annulations sur dépenses (c)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	30 000,00	3 465,00	1 500,00	25 035,00	3 465,00
RECETTES (b)	0,00	475 978,00	0,00	475 978,00	0,00	0,00
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)	0,00	475 978,00	0,00	475 978,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	475 978,00	0,00	475 978,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2017)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	600 000,00	31 582,00	0,00	568 418,00	31 582,00
	0,00	0.00	29 854.00	0,00	0.00	29 854,00
458102 Dépenses nouvelles (2)	0,00	600 000.00	1 728.00	0,00	598 272.00	1 728,00
Annulations sur dépenses (c)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	600 000,00	31 582,00	0,00	568 418,00	31 582,00
RECETTES (b)	0,00	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
458202 Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)	0,00	600 000.00	0.00	0,00	600 000.00	0,00
Annulations sur recettes (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/01/2018	TRAVAUX REHABILITATION ET EXTENSION DU RESEAU D' ASSAINISSEMENT R	4 419,62	0,00	10
22/01/2018	TRAVAUX RUE SAINT SAUVEUR	5 211,11	0,00	
08/02/2018	TRAVAUX REABILITATION DU RESEAU D' ASSAINISSEMENT RUE SAINT SAUV	4 950,00	0,00	
08/02/2018	TRAVAUX REABILITATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT RUE SAINT SAUVEUR	5 917,12	0,00	
12/02/2018	électro-pompe submersible	1 284,12	0,00	
22/02/2018	REPRISE TRANCHEES A GROSLEY ET BEAUMONT LE ROGER	7 308,00	0,00	
22/02/2018	REVISION DU ZONAGE	7 728,00	0,00	
22/02/2018	CONTROLE RESEAU D' ASSAINISSEMENT TRANCHE 2	868,06	0,00	
22/02/2018	TRAVAUX REABILITATION ET EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT RUE	2 397,74	0,00	
20/03/2018	MISE A NIVEAU TAMPONS GROLEY SUR RISLE	2 071,74	0,00	
27/04/2018	TRAVAUX RUE SAINT SAUVEUR	4 579,58	0,00	15
27/04/2018	ESSAI DE RECEPTION TRAVAUX RUE SAINT SAUVEUR	10 162,02	0,00	
05/07/2018	TRAVAUX REHABILITATION ET EXTENSION DU RESEAU AC RUE SAINT SAUV	6 886,56	0,00	
19/07/2018	BRANCHEMENT AC A CALLEVILLE RUE JULES QUATRENOIX	2 680,80	0,00	
19/07/2018	ETUDE DE REVISION DES SCHEMAS DIRECTEURS ET DES DIAGNOSTICS DES	2 197,61	0,00	
30/08/2018	SITUATION N° 8 MAITRISE D OEUVRE POUR EXTENSION DU RESEAU ASSAIN	3 787,50	0,00	
13/09/2018	Renouvellement branchement 1 rue P. Sémard Serquigny	6 715,44	0,00	
13/09/2018	Travaux sur branchement EU rue Max Carpentier Serquigny	5 971,34	0,00	
01/10/2018	Changement de système de climatisation chauffage	3 987,65	0,00	
03/10/2018	Remplacement Agitateur	5 088,49	0,00	
09/10/2018	BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT EU	2 594,40	0,00	15
25/10/2018	SITUATION N° 9 MAITRISE D OEUVRE POUR EXTENSION DU RESEAU ASSAIN	9 450,00	0,00	
06/12/2018	SITUATION N° 10 travaux de création d un reseau assainissement c	3 870,00	0,00	
TOTAL GENERAL		110 126,90	0,00	

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	1 771 081,49
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer au delà de l'exercice 2018 (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice
AC01/2018 SERQ	0,00	902 800,00	902 800,00	0,00	228 364,89	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3	3	2	5
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif territorial	C	0	0	0	0	2	2
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		9	0	9	9	5	14
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	3	0	3	3	1	4
Technicien principal 1ere classe	B	3	0	3	3	0	3
Technicien principal 2ème cl	B	0	0	0	0	2	2
Adjoint technique territorial	C	1	0	1	1	2	3
Adjoint technique territorial principal de 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		0	0	0	0	1	1
Contrat parcours Emploi Compétences	C	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		12	0	12	12	8	20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	B	TECH		0,00		
Technicien principal 2ème cl	B	TECH		0,00		
Adjoint Administratif territorial	C	ADM		0,00		
Contrat parcours Emploi Compétences	C	ENC		0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN		CA	2018
IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018		C1.1	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 025 961.90	1 283 192.49	0.00	1 283 192,49
RECETTES	2 025 961.90	2 410 342.31	0.00	2 410 342,31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 635 276.27	3 082 549.34	533 441.99	3 615 991,33
RECETTES	4 635 276.27	594 041.25	2 032 293.07	2 626 334,32

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 025 961.90	1 283 192.49	0.00	1 283 192,49
RECETTES	2 025 961.90	2 410 342.31	0.00	2 410 342,31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 635 276.27	3 082 549.34	533 441.99	3 615 991,33
RECETTES	4 635 276.27	594 041.25	2 032 293.07	2 626 334,32
TOTAL AGREE DES DEPENSES	6 661 238,17	4 365 741,83	533 441,99	4 899 183,82
TOTAL AGREE DES RECETTES	6 661 238,17	3 004 383,56	2 032 293,07	5 036 676,63

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN		CA	2018
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D	

Présenté par le Président,
A, le
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session
A, le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.14 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.15 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.21 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.23 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.25 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.26 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.27 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

p.28 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.29 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.30 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.31 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.33 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.34 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

p.37 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

p.38 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.40 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

p.41 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

p.42 A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

p.43 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.44 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.47 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.48 D - Arrêté et signatures